

AFFICHÉ POUR FORMALITES
DE PUBLICITE AU SIEGE DU
CENTRE DE GESTION DE LA
HAUTE-CORSE, LE

18 JUL. 2019

**ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE D'ACCES
AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL
AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE SUITE A EXAMEN PROFESSIONNEL**
*en application des dispositions combinées de l'article 39.1° de la loi n°84-53
du 26 janvier 1984 modifiée, et de l'article 06 du décret n°88-547 du 06 mai 1988 modifié
portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maitrise territoriaux*

- Année 2019 -

- La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,
- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, **notamment son article 39.1°**,
- Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié, relatif aux Centres Départementaux de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,
- Vu le décret n°88-547 du 06 mai 1988 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des Agents de Maîtrise Territoriaux,
- Vu le décret n°88-548 du 06 mai 1988 modifié, portant échelonnement indiciaire applicable aux Agents de Maîtrise Territoriaux,
- Vu le décret n°2013-593 du 05 juillet 2013, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- Vu le décret n°2016-596 du 12 mai 2016 modifié, relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n°2016-604 du 12 mai 2016, fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,
- Vu l'arrêté en date du 28 août 2014, fixant la liste d'aptitude d'accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial au titre de la promotion interne, en application des dispositions combinées de l'article 39.1° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et de l'article 6 du décret n°88-547 du 06 mai 1988 modifié susvisé,
- Vu l'arrêté en date du **03 janvier 2019 complété par celui en date du 12 mars 2019**, fixant la liste d'aptitude d'accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial au titre de la promotion interne, en application des dispositions de l'article 39.2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée susvisée,
- Vu l'arrêté en date du 16 juillet 2018, fixant la liste **des candidats définitivement admis à l'examen professionnel** pour l'accès des adjoints techniques territoriaux au grade d'Agent de Maîtrise Territorial par la voie de la promotion interne,
- Vu l'état des recrutements dans le grade d'Agent de Maîtrise Territorial, annexé au présent arrêté, intervenus en application de l'article 6.1° du décret n°88-547 du 06 mai 1988 modifié susvisé, **arrêté à la date du 28 mars 2019**,
- CONSIDERANT que, peuvent être recrutés en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial par la voie de la promotion interne, les adjoints techniques territoriaux ou les adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement, **comptant au moins sept ans de services effectifs dans un ou plusieurs cadres d'emplois techniques, ou les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles comptant au moins sept ans de services effectifs dans leur cadre d'emplois et admis à un examen professionnel**,
- CONSIDERANT que, l'inscription sur la liste d'aptitude ne peut intervenir qu'au vu des attestations établies par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, précisant que l'agent a accompli, dans son cadre d'emplois d'origine, la totalité de ses obligations de formation de professionnalisation pour les périodes révolues,
- CONSIDERANT que, les fonctionnaires sus-mentionnés, peuvent être recrutés en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, **à raison d'un recrutement pour deux nominations prononcées au titre de l'article 6.1° du décret n°88-547 du 06 mai 1988 modifié susvisé**,
- CONSIDERANT que, selon l'état joint en annexe au présent arrêté, **quarante six (46) nominations au grade d'Agent de Maîtrise Territorial par la voie de la promotion interne ont été effectués, autorisant ainsi vingt trois (23) inscriptions sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'Agent de Maîtrise Territorial au titre de la promotion interne après réussite à l'examen professionnel.**

.../...

ARRETE

ARTICLE 1° : La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'Agent de Maîtrise Territoriale, à l'issue de l'examen professionnel organisé dans le cadre de la Promotion Interne, est fixée, au titre de l'année 2019, par ordre alphabétique, ainsi qu'il suit :

1.	Monsieur	ACQUARONE Ludovic	(Commune de GHISONACCIA)
2.	Monsieur	ALBOREO Laurent	(Communauté d'Agglomération de BASTIA)
3.	Monsieur	ANDREANI Grégory	(Commune de GHISONACCIA)
4.	Monsieur	ANDREOLI Sébastien	(Communauté d'Agglomération de BASTIA)
5.	Monsieur	BARTOLI Xavier	(Communauté de Communes du FIUM'ORBU)
6.	Monsieur	BATTESTI Fabrice	(Commune de VENACO)
7.	Monsieur	BERARD Pierre Paul	(Commune de VELONE ORNETO)
8.	Monsieur	BERENGUER Joseph	(S.Y.V.A.D.E.C.)
9.	Monsieur	BERTRAND Etienne	(Office Public de l'Habitat de la CDC)
10.	Monsieur	CACCIARI Henri Cyrille	(S.Y.V.A.D.E.C.)
11.	Monsieur	CARBONI Marc	(S.Y.V.A.D.E.C.)
12.	Monsieur	DE ZERBI Julien	(S.I.E.E.P.)
13.	Madame	GAMBINI Nathalie	(Commune de CORTE)
14.	Monsieur	GRAZIANI Philippe	(S.I.E.E.P.)
15.	Monsieur	JEAN MICHEL Romain	(Communauté d'Agglomération de BASTIA)
16.	Monsieur	MAMBRINI Anthony	(Commune de CALVI)
17.	Monsieur	MARTINI Dominique	(Commune de CALVI)
18.	Monsieur	NAPPI Laurent	(Communauté de Communes MARANA GOLO)
19.	Monsieur	PINDUCCI Sébastien	(Communauté d'Agglomération de BASTIA)
20.	Monsieur	SANTINI Antoine Jean	(Communauté de Communes PASQUALE PAOLI)
21.	Monsieur	SANTINI Eric	(Commune de SANTA MARIA POGGIO)
22.	Monsieur	SERRANO Pascal	(Communauté de Communes ILE ROUSSE BALAGNE)
23.	Monsieur	SISTI Barthélémy	(Commune de GHISONACCIA)

ARTICLE 2° : La liste d'aptitude fixée à l'article 1er du présent arrêté a une valeur nationale et une durée de validité de deux ans à compter de sa date d'établissement ; elle peut être reconduite deux années supplémentaires pour les fonctionnaires non nommés. Toutefois, les agents inscrits sur la présente liste ne pourront bénéficier d'une réinscription sur la liste d'aptitude la troisième et la quatrième année, qu'a la condition d'avoir expressément demandé par écrit, par courrier recommandé avec accusé de réception, à y être maintenus au terme des deux premières années suivant leur inscription initiale et au terme de la troisième année.

Ces derniers, sous réserve du respect des modalités de réinscription, demeurent inscrits sur la présente liste pendant une durée totale de quatre années, à compter de leur inscription initiale.

ARTICLE 3° : L'inscription sur la présente liste ne vaut pas recrutement.

ARTICLE 4° : La présente liste d'aptitude abroge et remplace celle en date du 28 août 2014 susvisée.

ARTICLE 5° : Le présent arrêté sera transmis à :

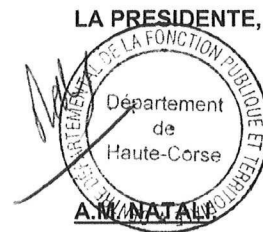
- Monsieur le Préfet du Département de la HAUTE-CORSE.

Ampliation adressée à :

- Monsieur le Maire de CALVI,
- Monsieur le Maire de CORTE,
- Monsieur le Maire de GHISONACCIA,
- Monsieur le Maire de SANTA MARIA POGGIO,
- Monsieur le Maire de VELONE ORNETO,
- Monsieur le Maire de VENACO,
- Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de BASTIA,
- Monsieur le Président de l'Office Public de l'Habitat de la Collectivité de Corse,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Fium'orbu,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Ile Rousse Balagne,
- Madame la Présidente de la Communauté de Communes de la Marana Golo,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Pasquale Paoli,
- Monsieur le Président du S.Y.V.A.D.E.C.,
- Monsieur le Président du S.I.E.E.P.

et fera également, l'objet d'un affichage dans les locaux du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituellement réservés à cet effet, ainsi que d'une publication par voie électronique sur le site internet du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Corse, www.cdg2b.com.

Fait à BASTIA,
Le 16 juillet 2019



La Présidente :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication et notification.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
Résidence « Lesia »-Avenue de la libération - 20600 BASTIA
Tél. : 04.95.32.33.65.

- ANNEXE -

**ETAT DES RECRUTEMENTS EFFECTUES DANS LE GRADE
D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL, INTERVENUS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 6.1° DU DECRET N°88-547 DU 06 MAI 1988 MODIFIE, A
PRENDRE EN COMPTE POUR L'ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE
TERRITORIAL, AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE,
SUITE A EXAMEN PROFESSIONNEL**

*(En application de l'article 6.2° du décret n°88-547 du 06 mai 1988 modifié, portant statut
particulier du cadre d'emplois des Agents de Maîtrise Territoriaux).*

-Etat arrêté à la date du 28 mars 2019, compte tenu des nominations intervenues sur la base de l'arrêté
en date du 03 janvier 2019 complété par celui en date du 12 mars 2019, fixant la liste d'aptitude d'accès au grade
d'Agent de Maîtrise Territorial au titre de la promotion interne, en application des dispositions de l'article 39.2°
de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée susvisée-

COLLECTIVITES TERRITORIALES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS	NOM(S) ET PRENOM(S)	DATE DE RECRUTEMENT DANS LE GRADE D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL <i>(en application de l'article 6-1° du décret n°88-547 du 06/05/1988 modifié)</i>	MODALITES DE NOMINATION	
COMMUNE DE BORGIO	PAOLI FRANCOIS	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 24/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	01
COMMUNE DE BORGIO	OLIVIERI ANDRE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 24/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	02
COMMUNE DE BORGIO	DAVID née GRAZIANI BLANCHE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 24/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	03
COMMUNE DE BORGIO	RIVIERE née AGNIEL MIREILLE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 24/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	04
COMMUNE DE CALVI	AMBROSINI CHRISTIAN	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 24/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	05
COMMUNE DE CALVI	NANNI née NOIROT NICOLE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 24/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	06
COMMUNE DE CALVI	BARTHELEMY JEAN CLAUDE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 24/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	07
COMMUNE DE CALVI	ALBERTINI JEAN CHRISTOPHE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/04/2019, par arrêté en date du 05/03/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	08
COMMUNE DE CERVIONE	BERTRAND CHRISTOPHE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 24/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	09
COMMUNE DE CORBARA	SAVELLI NICOLAS	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/03/2019, par arrêté en date du 25/02/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	10

.../...

COLLECTIVITES TERRITORIALES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS	NOM(S) ET PRENOM(S)	DATE DE RECRUTEMENT DANS LE GRADE D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL (en application de l'article 6-1° du décret n°88-547 du 06/05/1988 modifié)	MODALITES DE NOMINATION	
COMMUNE DE CORBARA	MARTELLI DOMINIQUE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/03/2019, par arrêté en date du 25/02/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	11
COMMUNE DE CORBARA	GUIDICELLI JOSEPH	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/03/2019, par arrêté en date du 25/02/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	12
COMMUNE DE CORTE	GIACOMONI JACQUELINE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 02/03/2019, par arrêté en date du 04/02/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	13
COMMUNE DE CORTE	GAMBINI LAETITIA	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 02/03/2019, par arrêté en date du 04/02/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	14
COMMUNE DE CORTE	FABIANI ANNA JEROMINE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 02/03/2019, par arrêté en date du 04/02/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	15
COMMUNE DE CORTE	GAMBINI JEAN ANTOINE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 02/03/2019, par arrêté en date du 04/02/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	16
COMMUNE DE GALERIA	ALFONSI LOIC	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 24/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	17
COMMUNE DE GHISONACCIA	CHRISTOPHE JACQUES	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/04/2019, par arrêté en date du 28/03/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	18
COMMUNE DE GHISONACCIA	SORIA LUCIEN	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/04/2019, par arrêté en date du 28/03/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	19
COMMUNE DE LUCCIANA	SEPULVEDA CHRISTOPHE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 23/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	20
COMMUNE DE LUCCIANA	LANDINI née GIOVACCHINI NICOLE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 23/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	21
COMMUNE DE LUGO DI NAZZA	CLAIREAU PIERRE FRANCOIS	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 25/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	22
COMMUNE DE LUGO DI NAZZA	OTTAVI ALAIN	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 25/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	23
COMMUNE DE LUMIO	GIACOMETTI MICHAEL	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/04/2019, par arrêté en date du 27/03/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	24
COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA	ORSINI BERNARD	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 28/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	25
COMMUNE D'OLETTA	GIANNECCHINI OLIVIER	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/03/2019, par arrêté en date du 28/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	26
COMMUNE D'OLETTA	LEIF FRANCK	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/03/2019, par arrêté en date du 28/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	27
COMMUNE D'OLETTA	MANCA SEBASTIEN	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/03/2019, par arrêté en date du 28/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	28
COMMUNE DE PENTA DI CASINCA	LUIGI CHRISTOPHE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 28/02/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	29

COLLECTIVITES TERRITORIALES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS	NOM(S) ET PRENOM(S)	DATE DE RECRUTEMENT DANS LE GRADE D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL (en application de l'article 6-1° du décret n°88-547 du 06/05/1988 modifié)	MODALITES DE NOMINATION	
COMMUNE DE RAPALE	MURATI NOEL	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/03/2019, par arrêté en date du 21/02/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	30
COMMUNE DE SAINT FLORENT	CERMOLACCE JEAN MARIE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/03/2019, par arrêté en date du 31/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	31
COMMUNE DE SAINT FLORENT	CRISPI ALEXANDRE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/03/2019, par arrêté en date du 07/02/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	32
COMMUNE DE SAN NICOLAO	GIORGI née GIABICONI MARIE ANTOINETTE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 30/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	33
COMMUNE DE SAN NICOLAO	MANFREDINI ANNE MARIE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 30/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	34
COMMUNE DE SAN NICOLAO	WALRAVENS MARYANNICK	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 30/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	35
COMMUNE DE SANTA REPARATA DI BALAGNA	VIOLA ANNA MARIA	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/04/2019, par arrêté en date du 29/03/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	36
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COSTA VERDE	RENOSI LUCIEN	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 29/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	37
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COSTA VERDE	MILANI LUCIEN	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 29/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	38
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COSTA VERDE	BERENI SERGE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 29/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	39
COMMUNAUTE DE COMMUNES MARANA GOLO	LEONELLI CHRISTIAN	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 30/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	40
C.C. DE FIUM'ORBU CASTELLU	BERNARDI PIERRE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 30/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	41
C.C. DE FIUM'ORBU CASTELLU	MANFREDI JEAN LOUIS	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 30/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	42
C.C. DE L'ILE ROUSSE- BALAGNE	GAMBINI MATHIEU	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/05/2019, par arrêté en date du 01/04/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	43
C.C. NEBBIU-CONCA D'ORU	PAVY FABRICE	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 29/01/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	44
SYVADEC	BELMONTE SEBASTIEN	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 12/02/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	45
SYVADEC	TOMASINI MARC	Nommé en qualité d'Agent de Maîtrise Territorial, à compter du 01/02/2019, par arrêté en date du 12/02/2019.	Nomination suite à Promotion Interne	46